



GRAND CONSEIL

## **Résolution - 22\_RES\_17 - Xavier de Haller et consorts au nom PLR - Gare CFF de Lausanne - les travaux restent à quai**

Texte déposé :

### **Gare de Lausanne – les travaux restent à quai**

Selon le communiqué de presse commun de l'Etat de Vaud et de la Municipalité de Lausanne publié le 11 octobre 2022, le début du chantier d'agrandissement de la gare CFF de Lausanne est repoussé d'au moins douze mois. Apparemment, le maître de l'ouvrage – les CFF et l'OFT – doit à nouveau travailler les aspects liés à la statique des structures prévues sous les quais et sous la place de la gare. Cela pourrait retarder de dix ans l'agrandissement de la gare CFF de Lausanne.

Depuis plusieurs mois, des mesures ont été prises afin de commencer les travaux. La place de la gare a été réaménagée. Les places de parc ont été supprimées. Des immeubles au sud de la gare ont été évacués. Ces mesures ont eu des impacts importants pour les habitants, les voyageurs et les commerces.

La gare de Lausanne est aujourd'hui la dernière gare d'importance nationale qui n'a pas été rénovée et adaptée aux besoins de la mobilité moderne.

Cette situation ne peut perdurer. Il est vital que la région lémanique et le canton puissent disposer d'une infrastructure qui fonctionne. Les enjeux climatiques sont évidemment au centre des préoccupations.

Par la présente résolution, le Grand Conseil souhaite que le Conseil d'Etat :

1. intervienne auprès du maître de l'ouvrage afin que les travaux nécessaires soient menés immédiatement et sans désespérer ;

2. prenne les mesures nécessaires afin que, durant la période consacrée au réexamen des travaux, l'utilisation de la place de la gare soit rétablie ;
3. renseigne le Grand Conseil sur les conséquences pratiques et financières de ce retard sur la conduite des travaux, y compris pour les entreprises qui se sont vu attribuer des travaux.

Conclusion :

Cosignatures :

1. Aurélien Clerc (PLR)
2. Carole Dubois (PLR)
3. Charles Monod (PLR)
4. Daniel Ruch (PLR)
5. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
6. Georges Zünd (PLR)
7. Grégory Bovay (PLR)
8. Guy Gaudard (PLR)
9. Jean-Daniel Carrard (PLR)
10. Jean-François Cachin (PLR)
11. Jean-Luc Bezençon (PLR)
12. Jean-Marc Udriot (PLR)
13. Marc-Olivier Buffat (PLR)
14. Marion Wahlen (PLR)
15. Mathieu Balsiger (PLR)
16. Maurice Neyroud (PLR)
17. Michael Wyssa (PLR)
18. Nicolas Suter (PLR)
19. Nicole Rapin (PLR)
20. Olivier Petermann (PLR)
21. Philippe Miauton (PLR)
22. Pierre-François Mottier (PLR)
23. Regula Zellweger (PLR)
24. Sergei Aschwanden (PLR)
25. Thierry Schneiter (PLR)